

# BTSA Agronomie Productions Végétales

Niveau 5  
Apprentissage

## Objectifs professionnels

Le BTS Agronomie : Productions Végétales forme ses futurs titulaires à maîtriser toutes les facettes de l'amélioration de la production végétale ainsi qu'à aborder la complexité et les mutations de l'environnement dans lequel ils seront amenés à évoluer.

Au terme de votre formation, les connaissances techniques, économiques, agronomiques et environnementales feront de vous un spécialiste de la production végétale.

## Programme

- Modules d'enseignements généraux :
  - M 11 Accompagnement projet personnel et professionnel
  - M 21 Organisation économique, sociale et juridique
  - M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation
  - M 23 Anglais
  - M31 EPS
  - M 41 Mathématiques
  - M 42 Informatique / Technologies de l'information et du multimédia
- Modules d'enseignement techniques et professionnels :
  - M 51 Marché, filière et régulation
  - M 52 Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales
  - M 53 Climat, sol
  - M 54 Biologie et physiologie du végétal
  - M 55 Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème
  - M56 Agroéquipements
  - M 57 Statistiques et démarches expérimentales
  - M 58 Itinéraires Techniques
  - M59 Systèmes de culture
  - M71 MIL Agriculture Conservations Sols plantes sarclées et légumes plein-champ

## Moyens et méthodes pédagogiques

Visites d'entreprises et exploitations agricoles, expertise et observations aux champs, Apprentissage Par Problème, Projets sur thématiques, Travaux de groupe, Echanges réciproques de savoir, Pratique en centre et en stage.

- Equipement numérique pour chaque apprenant de première année.
- Les salles sont équipées de vidéo projecteurs et d'Apple TV.
- Les formateurs sont munis d'Ipad afin d'innover dans leurs séquences pédagogiques.
- Travaux de groupe, pédagogie active, inductive, déductive, projets sur thématiques.
- Pratiques professionnelles au centre de formation.
- Visites d'entreprises, de salons professionnels...
- Contrôle des activités de l'apprenti avec le livret d'apprentissage, les bilans semestriels et les visites en entreprise.

## Débouchés et poursuite d'études :

Chef de culture/ exploitant agricole/ conseiller ou technicien en développement/ technicien d'expérimentation/ technicien de contrôle/ chef de silo ou responsable approvisionnement/ technico commercial en agriculture

### Poursuite d'études:

- BTS Production horticole en 1 an
- Bachelor Responsable de centre de profit en distribution
- Licence DEG
- AGRICADRE en 2 ans

- Toute autre formation en Bac+3
- **Ou poursuivre vers d'autres études supérieures** (licences professionnelles, formations complémentaires post-BTS dans le domaine commercial, école d'ingénieurs, école supérieure agronomique...)

### **Modalités d'évaluation**

La formation s'organise en Contrôle en Cours de Formation (CCF) comptant pour 50% de l'évaluation finale, et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT) comptant pour 50% de l'évaluation finale.

### **Conditions d'admission :**

- Avoir de 15 à 29 ans, sans restriction d'âge pour les personnes relevant d'une RQTH.
- Etre titulaire d'un BAC
- Avoir un contrat d'apprentissage de 2 ans dans une exploitation agricole ou une entreprise de la filière agricole en productions végétales

Avoir un projet professionnel cohérent et valider le BAC en amont de l'entrée en formation

Avoir une entreprise d'apprentissage pour la durée de formation.

Entretien individuel et test de positionnement. Décision dans les 20 jours suivant le premier contact et après validation des prérequis.

**Durée de la formation :** 2 ans

**Délai d'accès :** Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

### **Accessibilité :**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

### **Tarif de la formation :**

Pour 12 mois : 8400 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

### **Site de formation :**

Lesquin